

Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Plt Gregory de Pra - Case postale 126 - 1530 Payerne

Message du nouveau président



Par
le colonel
EMG Pierre-
André
Champendal,
nouveau
président
de la SVO

Il serait impensable de marquer le début de ma présidence sans adresser de très chaleureux remerciements au colonel Alex Cornu, qui a conduit durant trois ans avec dévouement et abnégation la Société vaudoise des officiers.

C'est avec un vif sentiment de plaisir et une certaine fierté que je vous adresse mon premier message.

On ne saurait assez mettre en évidence le rôle et l'importance d'une société d'officiers à une époque où l'actualité nous rappelle chaque jour que toute menace de guerre n'est pas définitivement écartée.

Chers membres SVO, il nous appartient donc de poursuivre avec modestie notre mission.

Dans notre nouveau système Armée 95 proposé par le Gouvernement et retenu par le Parlement, nous n'avons que peu de temps à disposition pour l'instruction. Il faut donc se limiter à l'essentiel. Etant donné les longs intervalles séparant les périodes de service, nous devons avoir recours à l'instruction hors service pour compléter et étendre nos connaissances, vu les exigences toujours plus grandes auxquelles doivent satisfaire les officiers. Cette contribution vitale dans un système de milice doit être la tâche première pour notre société dans les années à venir. Ce but sera réalisé par des conférences, des cours, des visites de champs de batailles et des démonstrations. Retenons et appliquons la devise « C'est en forgeant qu'on

devient forgeron ! » Cette activité permettra aussi d'affermir la confiance des autorités et du peuple dans l'armée et de consolider sa réputation à l'étranger.

Il faudra ensuite militer en faveur de notre armée de milice pour promouvoir la volonté de défense et dire haut et fort aux citoyens de ce canton qu'ils ne seront jamais en sécurité sans effort.

Laissez-moi terminer par une analogie. Vous savez que ce ne sont pas des organigrammes et des appareils qui font une armée, mais bien des hommes. Ce précepte vaut de la même manière pour une société telle que la nôtre. En effet, ce ne sont pas des statuts et des comités qui font la vie d'une société d'officiers, mais bien ses membres qui lui consacrent temps et savoir.

La Société vaudoise des officiers à la rencontre des jeunes

A la suite du succès de 1993, la Société vaudoise des officiers a organisé un deuxième colloque avec les jeunes. Celui-ci a eu lieu le 13 décembre 1995 à Lausanne. Il a réuni une quinzaine de jeunes officiers (lieutenants et premiers-lieutenants). Le Comité de la SVO a chargé les majors EMG Rubattel et Bühler ainsi que le capitaine Rezso de conduire les débats. Quatre thèmes de discussion ont été abordés : Armée 95 : premières impressions dans le domaine de l'instruction ; l'attachement à l'armée de milice ; carrière militaire et carrière civile : une complémentarité ou un antagonisme ? SVO : quelles sont les attentes ?

Armée 95 : premières impressions dans le domaine de l'instruction

De l'école d'officiers au cours tactique/technique, en passant par les divers services pratiques, partout des changements ont été perceptibles, dus à la mise sur pied de l'Armée 95.

Dans les écoles d'officiers suivies en 1995 (infanterie, artillerie, aviation), les programmes ont en général été bien appréciés et les officiers se considèrent comme bien préparés en vue du paiement de galon. L'instruction technique qui est dispensée correspond aux attentes des aspirants. En revanche, dans le domaine tactique, des critiques surgissent : l'instruction à la tactique va trop loin. Elle est inappropriée pour le niveau des aspirants et est trop compliquée (engagement d'une brigade blindée). Dans le même temps, des regrets ont été exprimés sur l'absence d'informations à propos des autres armes et de la collaboration inter-armes. Les exigences physiques, telles la semaine d'endurance, imposées à l'école d'officiers sont très appréciées. Il a également été constaté que les aspirants romands se retrouvent parfois seuls ou en très petit nombre dans des classes alémaniques et que les dialectes alémaniques y remplacent très rapidement la langue de Goethe.

Quant au paiement de galons ou service pratique, nous évoquerons ceux de chef de section et de commandant de compagnie. Le service pratique du lieutenant comporte deux périodes distinctes : les trois premières semaines qui ont lieu sans les sous-officiers et le reste du paiement de galons avec les sous-officiers. Les trois premières semaines permettent au chef de section de bien connaître ses hommes ; elles sont astreignantes, car le chef de section est en permanence avec sa section,

de la diane à l'extinction des feux ; à la fin des trois premières semaines, il ne parvient pas toujours à garder suffisamment de distance avec ses hommes. Durant cette première période, les recrues sont responsabilisées avec, globalement, des résultats satisfaisants. Cependant l'ambiance rappelle davantage celle d'un camp de scouts : le chef de section, parfois seul avec une quarantaine de recrues, ne peut s'occuper que des questions d'instruction. Le système mis en place ne permet pas l'éducation militaire des recrues ; car elles sont la plupart du temps livrées à elles-mêmes en raison du manque d'encadrement. Des pertes de temps et d'efficacité sont parfois inévitables. La venue des sous-officiers crée une période de flottement durant une phase de transition d'au moins deux semaines, chacun devant se situer par rapport aux autres.

Le fait que plusieurs commandants de compagnie viennent payer leurs galons à la carte est naturellement également une source de flottement dans ce groupe social homogène qu'est censé constituer une unité. Les flottements sont d'autant plus nombreux que les changements de commandants de compagnie sont fréquents ; dans certaines compagnies, ce sont jusqu'à sept commandants qui se sont succédé à la tête de la compagnie durant les quinze semaines de l'école de recrue.

Tous les officiers présents estiment que, durant une école de recrue, il ne doit y avoir qu'un seul commandant à la tête de la compagnie. Pour les sous-officiers supérieurs, fourriers et sergents-majors, ces changements de commandant de compagnie sont également très pénibles et désécurisants.

Attachement à l'armée de milice

La quasi totalité de notre population est touchée à des degrés di-

vers par l'obligation de servir. Les récentes votations fédérales ont démontré que la population suisse attachait une grande valeur à une défense nationale armée crédible (F/A-18, places d'armes). Une armée professionnelle ne concernerait directement qu'un cercle restreint de personnes et ne coûterait pas moins cher. En conséquence, il y a fort à parier qu'elle serait très rapidement remise en question, plus encore qu'une armée de milice.

Une armée de milice ne peut être crédible que si le potentiel de chaque militaire est utilisé de façon optimale. A cet effet, il importe d'abord qu'au recrutement chaque conscrit soit affecté dans une arme en fonction de ses capacités, au terme d'une analyse minutieuse. Il importe également que le temps passé au service militaire soit utilisé de façon optimale et que les militaires ne perdent pas leur temps à l'armée. A cet effet, des programmes, une infrastructure et du personnel d'instruction en suffisance doivent être mis à la disposition de la troupe. Dans ce contexte, il est souhaitable que le concept de régions d'instruction soit réalisé au plus vite, comme cela était prévu initialement.

L'attachement à l'armée de milice passe aussi par une effort de persuasion dans la vie quotidienne quant à la valeur de notre armée. L'officier, en sa qualité de spécialiste, est souvent interpellé sur le sujet et doit profiter de chaque occasion qui lui est offerte pour convaincre.

Carrière militaire et carrière professionnelle

Le constat est fait que l'armée n'est pas à la mode au sein des entreprises. Des articles récents publiés dans des journaux de notre pays ont démontré qu'aucune entreprise n'osait avouer officielle-

ment la valeur accordée au grade militaire. Dans le cadre du colloque, les discussions ont démontré que le grade militaire est rarement déterminant pour l'obtention d'une place de travail ou pour une promotion au sein d'une entreprise, mais que les services d'avancement, plus particulièrement les services pratiques, enrichissent considérablement les cadres militaires d'expériences dans la conduite des hommes. Cette expérience personnelle est un atout qui confère à celui qui la détient une avance certaine sur celui qui n'en bénéficie pas.

Quelle que soit la forme que revêtent les services d'avancement, particulièrement le service pratique de commandant de compagnie, ces services requièrent une certaine réorganisation des entreprises, qui doivent se passer des services de leur collaborateur durant plusieurs semaines, que cela soit en une seule période ou en plusieurs. Pour les entreprises, un paiement de galons en plusieurs tranches ne s'avère pas forcément la solution idéale. Drôle de paradoxe, puisque celle-ci avait été conçue dans l'idée d'arranger ces mêmes entreprises !

Du rôle des sociétés d'officiers

Tous les agendas sont surchargés et la société contemporaine offre une palette d'activités très variée. La formation de l'officier de milice est très courte. En conséquence, il est attendu des sociétés d'officiers qu'elles contribuent à la formation continue de l'officier et organise avant tout des manifestations en relation avec l'activité militaire. D'autres activités, telles que des conférences sur des problèmes de société ou des visites d'entreprises, peuvent certes contribuer à renforcer l'esprit de corps mais sont moins demandées par les jeunes officiers.

Ceux-ci attendent également des sociétés d'officiers qu'elles prennent position et participent aux campagnes, lorsque des sujets politiques en relation avec la défense nationale sont abordés.

En conclusion, ce colloque a permis de dégager les propositions ou remarques suivantes :

1) Dans le domaine de l'instruction et de l'éducation militaire, il importe :

- dans les écoles d'officiers de dispenser une instruction tactique adaptée au niveau des aspirants ;

- de passer rapidement des concepts aux actes, notamment par l'engagement de personnel instructeur en suffisance, mais pas nécessairement des universitaires, et par la réalisation complète des régions d'instruction ;

- de modifier les concepts d'instruction lorsqu'ils s'avèrent inadéquats, notamment :

- il faut supprimer le plus rapidement possible la succession répétée de commandants de compagnie à la tête des compagnies des écoles de recrues ;

- intégrer des sous-officiers dès la première semaine d'école de recrues ;

- dans le domaine de l'éducation militaire, il est essentiel de permettre aux officiers de s'occuper également de l'instauration et du maintien d'une discipline militaire, c'est-à-dire de l'éducation militaire de leurs soldats ; à cet effet, il convient, principalement durant les premières semaines de l'école de recrue, de libérer les chefs de section des tâches d'instruction qui devraient être prises en charge par les sous-officiers avec, par conséquent, une plus grande efficacité.

2) Le principe d'une armée de milice en Suisse doit être mainte-

nu. Pour qu'une armée de milice soit crédible, les conditions suivantes doivent être réunies :

- une attention particulière doit être apportée au recrutement ;

- l'instruction doit être performante ; à cet effet, la mise sur pied des régions d'instruction dotées en personnel et en matériel constitue une nécessité impérieuse et urgente.

3) Carrière militaire et carrière civile : en général, il n'y a aucun avantage professionnel direct à attendre d'un service d'avancement militaire mais un très grand enrichissement personnel. Les exigences civiles de flexibilité dans les services pratiques ne doivent pas mettre en péril la crédibilité de notre armée. En conséquence, le service pratique de commandant de compagnie doit être accompli en une seule fois et il ne saurait y avoir qu'un seul commandant de compagnie par compagnie durant toute la durée de l'école de recrue.

4) Les sociétés d'officiers ont la charge de proposer une palette d'activités dans le domaine de la formation continue de l'officier, de manière que chaque officier puisse, en fonction de ses aptitudes et de ses lacunes, choisir dans cette palette l'activité qui l'intéresse le plus pour parfaire sa formation militaire. D'autre part, il appartient aux sociétés d'officiers de s'investir dans les discussions politiques en relation avec la défense nationale.

Enrichissant et constructif, ce type de colloque permet, à bâtons rompus et en civil, de prendre le pouls de jeunes officiers et par là de répondre de manière tangible à leurs questions et leurs soucis, et de profiter de certaines remarques et propositions.

SVO
Maj EMG Rubattel
Maj EMG Bühler
Cap Rezso

Les coûts indirects

L'armée, et par voie de conséquence le DMF, terminent la plus importante restructuration de leur histoire.

Le réputé et important groupe Gemini Consulting, chargé de la réforme du DMF, n'a fait aucune concession et a conduit sa restructuration comme dans toute autre entreprise nationale ou internationale en imposant des mesures d'économie drastiques, à la limite du supportable.

Les structures du DMF sont maintenant modernes, fonctionnelles et efficaces. L'image de ce département est exemplaire. Cela est reconnu dans de larges milieux.

L'on a diminué de 25 % les effectifs du personnel, de nombreux salaires ont été revus à la baisse, les crédits de construction ont baissé, parfois jusqu'à 50 %.

Le Département militaire fédéral a donc pris seul les devants, en précédant ses détracteurs traditionnels. Il a diminué de 30 % son budget, alors que celui du social a augmenté dans le même temps de 40 %. Il n'y a donc plus rien à dire. C'est sans compter sur la subtilité de certains économistes, qui ont fait surgir les coûts indirects.

A l'analyse, nombre de ces coûts indirects que l'on attribue au DMF sont des dépenses dont bénéficient l'ensemble de notre population.

Les réserves de guerre, constamment renouvelées au fil des écoles et des cours de répétition, font également partie des savants calculs des coûts indirects. Que dirait la population suisse le jour où nos frontières viendraient à être fermées et que nous n'aurions ni réserves de carburant, ni réserves de produits de première nécessité ?

Il suffit de rappeler la prise d'assaut des magasins en 1956 lors des événements de Hongrie. Il a fallu, à cette époque, continger

des produits comme le sucre et la farine. C'est tout dire.

Un poste « Agriculture » figure également dans ces coûts indirects. Ce ne sont assurément pas nos agriculteurs qui s'en plaignent.

Avec Armée 95, il y a eu des réactions de communes, de contrées entières car la diminution des effectifs, le rythme des cours de répétition engendrent un manque à gagner préjudiciable pour le commerce local.

Ce ne sont pas non plus les industriels, les commerçants, les artisans, les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'état et leurs nombreux employés qui remettent en cause les coûts indirects leur

permettant de maintenir leurs activités.

En pleine euphorie économique, on n'a jamais parlé de coûts indirects et, maintenant que le chômage fleurit de toutes parts, l'on s'attaque à cette manne intéressante et bienvenue pour l'économie de notre pays qui, s'il veut continuer de vivre en paix, doit disposer d'un outil de défense solide et crédible.

Et finalement, pourquoi ne parle-t-on pas plus souvent des coûts indirects des autres départements ? Cela remettrait les pendules à l'heure.

Alex Cornu

Activités de la SVO en avril 1996

Groupement régions morgienne et la Côte

17.04.96, 20 h 00,
au Restaurant du Léman
à Morges.

Conférence du col EMG
Godet sur les «Marines».

Groupement de Montreux-Aigle

18.04.96, 19 h 30, arsenal
d'Aigle.

Séminaire sur la conduite tactique 95.

Conférenciers : MM. les
maj EMG Mayor et Bühler.

Groupement Gros-de-Vaud

Dates des Stamm 1996 à
l'Hôtel de Ville d'Echalens,
dès 17 h 30 :
Jeudi 13.06.96
Mardi 10.09.96
Lundi 09.12.96

Centre d'histoire et prospective militaires

25.04.96, au Pavillon Général
Guisan, av. Général-Guisan
119 à Pully.

Cours d'histoire IV. Le
régiment de cavalerie blindée
américain : une fenêtre sur le
futur de l'US Army.

Conférencier : David von Felten.